


 <b>Benoît HERLEMONT</b> Directeur adjoint	 <b>Renaud LAHEURTE</b> Directeur	 <b>Jean-Yves CARLIER</b> Directeur adjoint Délégué à la mer et au littoral
	 <b>Alain GUESDON</b> Adjoint au directeur	
Bureau de l'éducation routière : Abel EL MANAA Conseil juridique : Bernard BALZAMO Assistante de prévention : Caroline ROUSSARIE		

DÉLÉGATION MER ET LITTORAL	AGRICULTURE FORÊT ET DÉVELOPPEMENT RURAL	EAU ET NATURE	URBANISME, PAYSAGE, ÉNERGIES ET MOBILITÉS	HABITAT, LOGEMENT, CONSTRUCTION DURABLE	RISQUES ET GESTION DE CRISE	PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
 <b>Delphine CATHALA</b>	 <b>Olivier ROGER</b>	 <b>Florian PERRON</b>	 <b>Alexandre MARTINEAU</b>	 <b>Agnès BOUAZIZ</b>	 <b>Nancy PASCAL</b>	 <b>Armelle RESSOUCHES</b>
Division de l'espace littoral et maritime -Unité gestion du domaine public et maritime -Unité cultures marines  Division gestion et contrôle des activités maritimes -Unité littorale des affaires maritimes -Unité administration de la mer -Unité plaisance	Unité gestion des aides directes de la politique agricole commune  Unité vie des exploitations et territoires  Unité forêt	Division police de l'eau et milieux aquatiques -Unité qualité des eaux - trame bleue -Unité gestion quantitative de l'eau  Unité nature -Cellule territoires et biodiversité -Réfèrent chasse et pêche	Unité gestion administrative* Unité animation ADS fiscalité et police de l'urbanisme  Unité planification réglementaire et aménagement commercial Unité publicité paysage espaces et ville durables Unité contrôle de légalité de l'urbanisme Unité mobilité énergie transports	Unité développement des politiques de l'habitat durable Unité rapports locatifs et logement social public Unité renouvellement urbain Unité amélioration habitat ancien Unité qualité de la construction Unité politique immobilière de l'État Unité gestion administrative	Chargé de mission hydraulique et littoral  Unité plans de prévention  Unité risques et aménagement  Unité préparation à la crise	Unité protection de l'environnement et des sites  Unité prévention des pollutions et des nuisances  Unité déclaration d'utilité publique

\*Unité mutualisée avec le SHLCD

ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL		
 <b>Frédéric KOZIMOR</b>		
Unité gestion administrative Bordeaux** Unité gestion administrative Libourne Pôle connaissances mutualisé Unité ADS	Unité grands projets Unité métropole Unité aménagement de Bordeaux Unité aménagement du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	Unité aménagement du Médoc Unité aménagement de Libournais et de la Haute-Gironde Unité aménagement du Sud-Gironde

\*\* Unité mutualisée avec le SRGC

ANALYSES, CONNAISSANCE ET VALORISATION
 <b>Valérie JAKUBOWSKI</b>
Unité analyses et connaissance Unité valorisation et appui numérique Chargé de mission évaluation de la consommation d'espace

## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

### Des compétences au service des territoires girondins



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



[www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)



**Renaud Laheurte**  
*Directeur départemental  
des territoires et de la mer*

La DDTM de la Gironde est une direction départementale interministérielle, mettant en oeuvre sous l'autorité du Préfet, les politiques des ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du logement, de l'intérieur, de l'agriculture, de la mer, des transports et de l'énergie.

Elle assure la promotion des politiques de transition écologique dans un objectif de neutralité carbone à horizon 2050, veille à un développement équilibré des territoires tant ruraux qu'urbains, et y participe à travers les politiques agricoles, d'urbanisme, de logement, de construction, d'environnement et de mobilité.

Une délégation mer et littoral est identifiée en son sein pour la mise en oeuvre des politiques maritimes et de gestion du littoral.

Dans le contexte spécifique de la Gironde elle s'appuie sur une stratégie de l'État qui a deux objectifs :

- › répondre à la pression démographique forte et aux besoins des habitants, en préservant les richesses environnementales et patrimoniales et les ressources, en n'augmentant pas l'exposition aux risques des biens et des personnes et en répondant aux objectifs nationaux de réduction forte de l'artificialisation des sols ;
- › agir pour réduire les fractures territoriales et sociales constatées en Gironde et au sein de la Métropole.

Ses valeurs et principes d'action sont l'égalité devant le service public, la neutralité, la défense de l'intérêt général, la prise en compte d'une vision à long terme de l'aménagement de la Gironde, l'expertise et le professionnalisme de ses agents.

## ■ Nos principales missions

**Connaître** le territoire girondin et ses enjeux, et proposer des stratégies d'action.

**Accompagner** les acteurs locaux et les porteurs de projet pour un développement harmonieux du territoire, dans un contexte de croissance démographique forte et de ressources à préserver.

**Porter, expliquer et favoriser la mise en œuvre** des politiques prioritaires de l'État et les évolutions législatives et réglementaires.

**Fédérer** les acteurs autour de projets par l'animation de réseaux (petites villes de demain, InterSCoT, énergies renouvelables...).

**Instruire les aides financières** à l'agriculture et à la forêt, et les demandes d'autorisation réglementaires qui entrent dans notre champ de compétences.

**Contrôler** la légalité des actes d'urbanisme, le respect de la police de l'eau ou des espèces protégées, l'accessibilité des établissements recevant du public...

**Élaborer** les plans de prévention des risques naturels.

**Évaluer** les candidats aux épreuves pratiques du permis de conduire .

## ■ Le champ de nos activités

- › la connaissance des territoires et l'établissement de stratégies et de politiques territoriales.
- › l'aménagement, l'urbanisme et la mobilité, avec des enjeux de préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers.
- › l'agriculture et la forêt, avec la promotion de leurs fonctions économiques, sociales et environnementales.
- › le logement, l'habitat et la qualité de la construction, ainsi que la rénovation urbaine des quartiers d'habitat social.
- › la protection et la gestion durable des masses d'eau, de l'eau potable, des espaces naturels et l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- › la protection de la flore et de la faune sauvages, l'encadrement de la chasse et de la pêche.
- › la mer et le littoral, y compris la pêche maritime, les cultures marines, la plaisance, la navigation et la protection sociale des marins.
- › la prévention des risques naturels.
- › la prévention et la gestion des crises.
- › le développement des énergies renouvelables.
- › l'éducation routière.

## ■ Nous contacter

### 📍 DDTM

Cité administrative – Rue Jules Ferry  
BP 90 – 33 090 Bordeaux  
05 47 30 51 51  
ddtm@gironde.gouv.fr

#### Accueil du public :

- › de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi
- › de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 le vendredi et veilles de fêtes

### 📍 Urbanisme

DDTM Cité administrative  
Fiscalité de l'urbanisme  
05 54 69 21 68

### 📍 Accompagnement territorial

DDTM Cité administrative – Bordeaux  
05 47 30 53 63  
35 rue de Géreaux – 33 500 Libourne  
05 54 69 21 50

### 📍 Délégation à la mer et au littoral

DDTM – 5 Quai Capitaine Allègre  
BP 80142 – 33 311 Arcachon  
05 54 69 21 00  
ddtm-dml@gironde.gouv.fr

### 📍 Délégation locale Anah (Agence nationale de l'habitat)

Contactez France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat  
0 808 800 700 du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

### 📍 Éducation routière

DDTM Cité administrative  
Accueil téléphonique  
05 47 30 51 51

- › les lundis et jeudis de 14h00 à 16h00